L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

Deux piastres par an, payées d'avance. Les piastres pour l'année du dehors pour le feuille destinée pour la campagne et publiée deux fois par semaine, payables d'avance. Les lettres et journaux adressés à l'abonné ne voudra pas être payer à au domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes de rédaction et publication. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans se prévaloir que le temps de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES: Une ligne, par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque nouvelle subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, doit être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 20 lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année sur annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50; les Banquiers, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 200; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce, Banques en commission, 250. Ces abonnements ne sont payables qu'au 1 janvier et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un car d'abonné fait, et très-fort par semaine.

LES ANNONCES de mariages de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des marchands, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront payées à raison de 1 pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ainsi qu'ils pourront être admis, payeront le double du prix des annonces ordinaires de chaque insertion.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affiches d'une abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par nantissement de justice, ventes de planteurs et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne seront pas de la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LAUCUNE ANNONCE ne sera publiée, à moins que le prix ne l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront la saison des plaisirs payeront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, payeront double du prix ordinaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU Mississippi.

Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira tous les jours, excepté les Jours Enfans, pour aller à Versailles, où plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 5 " P. M.	" 1½ " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 10 " "	" 1½ " P. M.
" 3 " P. M.	" 5 " "

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1846.

Par ordre de la Direction,
1er mai—6jr WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER—Une MAISON en briques, à deux étages, située rue Dumaine, entre Dauphine et Bourbon, contenant quatre chambres, et dans la cour une cuisine et trois chambres à domestiques. On peut en donner possession le 1er. juillet. S'adresser à
21 juin—6t THOS. URQUHART.

A LOUER, une maison de résidence, encoignure des rues Maria et Commune. S'adresser à
13 juin—6t L. DINNY, 70, Commune.

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vaste et agréable, à l'encoignure des rues de la Commune et du Camp. S'adresser au No 56, rue du Camp.

A LOUER présentement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, R.-Louis, 10 juin

A LOUER—Une maison à étages, située à l'encoignure des rues Macheboeuf et Bartholomey. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 12, rue Conti. 3 juin

A LOUER pour le 1er. juin, la petite maison No. 10, rue Grande-Hôtesse. S'adresser à
29 mai R. BRUGIER, 9, rue St Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Phélan. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 29 mai—0jr

A LOUER—Le haut d'une maison située rue de Chartres, No. 123, une maison, rue de la Victoire entre Bienville et Conti, rue du Port.

Quatre maisons rue Chaloupe, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 123. 29 mai

MAISONS A LOUER—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec menuiseries au coin des rues Chartres et Ste. Ursule, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17 avril—

A LOUER—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession peut en être donnée immédiatement. S'adresser à
29 mai—0jr H. C. CAMMACK & Co.

BOIS de Campêche—75 tonneaux bois de Campêche, de Tabasco, en débarquement de la goélette Henry Clay, en face de la rue Jefferson.

JOHN T. LAGUERENNE & Co.
27, rue Tchoupitoulas.

N. B. Ex s'adressant immédiatement ils pourront être transportés à bord du navire. 6 juil

SEL—2000 sacs sel des îles Turques à vendre par
BEDFORD & BECK,
18 jr 24, rue de la Douane

CIRAUX—1000 barriques de Thomaston, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
13 jr 24, rue de la Douane

FOIN—200 balles foin de l'est, de la cargaison du navire Cacce, à vendre par G. BEDFORD & BECK
13 jr, rue de la Douane

JAMBONS de Famille—60 barils et 10 tierçons jambons enveloppés et sans enveloppes, faits à Cincinnati exprès pour les familles, à vendre par MAHARD & BROTHER,
13 juil, 28, Nlle. Levée.

LARD—40 beaucoups jambons et plats-côtes de Cincinnati et 30 do. do. clair, à vendre par
13 juil. MAHARD & BROTHER, 28, Nlle. Levée.

BEURRE—65 barrillets beurre frais de l'Ouest reçus et à vendre par MAHARD & BROTHER,
13 juil. 28, Nlle. Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
13 jr 43, rue Bienville

CORDAGE de Manille—1000 rouleaux de 112 à 8 pouces, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
18 jr 43, rue Bienville

TOILE d'emballage—367 pièces en débarquement du brick Francis Ashly, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
13 jr 43, rue Bienville

SEL—Fin et gros, de Liverpool, des îles Turques, de Cadix et de St. Ubes, à vendre en lots au gré des acheteurs par
21 juil 91, rue de la Commune.

SEL—1000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
12 juil ESC. des rues Poydras et Magasins.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—100 pièces toile du Kentucky de 64 pouces, 30 balles toile de Linde de 48 pouces de largeur et 400 rouleaux de corde de Missouri de petites dimensions à vendre par
BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

LARD—40 barriques jambons et épaules fumées de l'Ouest en magasin et à vendre par
10 juil BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SAVONS, HUILE, CHANDELLES.—1000 caisses savon de Boston No. 1,
10 tierçons huile de baleine,
10 barils do
40 caisses chandelles, à vendre par
7 juil DAVIS & HOBART, 18, Douane.

5000 barils peuvent être pris en magasinage par
D. VANCOURT & Co.
4, Front Levée.

CUIVRE dernièrement reçu par le navire Orléans—une quantité de cuivre de 90 pouces sur 30, de la manufacture de Nally Outters, à vendre par LYALL & DAVIDSON
14 jr 126, rue des Remparts

CHAUX! CHAUX! CHAUX!

A VENDRE 2000 barils de Chaux de Thomaston, arrivés à bord du navire, en sacs, au choix des acquéreurs, à 9 escalins. ($1 12½) le baril. S'adresser à
17 j. C. ROTCHFORD, 37, Nouvelle-Levée.

J. B. FIELD a en magasin, rue Bienville, No. 73, et offre à vendre les articles suivans:

100 caisses savon No. 1, Winchester; 100 do do Seigle; 400 barillets bœuf, du plomb pur; 200 do do Nègre; 100 do do No 2; 200 do do peinture noire; 100 do do vermillon rouge; 200 do do jaune; 50 do do brun; 200 do do verte; 30 tierçons indigo de Caccique; 40 rouleaux cordages par mètres; 50 barils genièvre; 50 de eau de vie ancienne, preuve, 2000 gallons huile de sperme; 1000 do huile de baleine blanche. 17 jr

INSTITUTION POUR L'EDUCATION DES JEUNES DEMOISELLES.

Dirigée par *Mme. Delarouette*, de Paris.

Ancienne habitation de Mme. Hurel à 4 milles de la Nelle-Orléans.

DANS cette vaste habitation dont la position est aussi agréable que salubre, Mme Delarouette, vient de fonder une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles. Elle espère que les soins qu'elle apportera au développement intellectuel et moral des élèves, mérite la confiance des parens. Elle sera secondée, pour atteindre ce but, par des professeurs du premier mérite et une dame anglaise connue sous les rapports les plus favorables.

Le prix annuel de la pension est de $250, payables par quarter d'avance. Les maîtres d'agrément se payent à part. 8 juil.

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de la dernière et de Paris, consistant en: Boîtes de toilette en acajou et en bois de rosé pour hommes et pour dames, avec glaces et instruments de toilette en argent; des pipes-cuillers de la mode de la régence, en bois de rose et d'érable; des boîtes à ouvrage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs; des flacons d'odeurs; des boîtes à cigares; des cassolettes &c. &c. Ils ont en outre un assortiment de souvenirs, de boîtes à cartes, de boîtes à prier, de boîtes à cigares et de boîtes à musique, &c. &c. HYDE & GOODRICH,
30 juin 16, rue de Chartres.

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE,

Rive droite, paroisse Jefferson.

LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.

Prix différens. 14 mai 1846. JOHN S. DAVID & Co.

RALPH HUBBARD & Co.
MARCHANDS DE SELLERIE—rue de Chartres No. 5.

[A la tête du Cheval noir.]

RECOIVENT maintenant par le trois-mâts Alabama, un assortiment d'articles d'été dans leur genre de marchandises, qu'ils offrent à vendre avec désintéressement qu'ils ont déjà magasin. 11 juin

ASPHALTE.

SCHLOUP & CO., qui, les premiers ont introduit l'asphalte à la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont reçu leur dernière cargaison d'échantillons des divers travaux pour lesquels ils se recommandent respectifs. Une expérience de 3 ans, qui a été faite dans de nombreux travaux, doit rassurer toute la personne qui voudra se donner à leurs travaux ; et ils ne prennent pas de jouer à une grande modicité dans les prix.

0jr MM. Lightwy & Co. en bâtissant le Théâtre de Mobile, et MM. les capitaines de steamboat, ont employé l'asphalte en bitume du dessous des bouilloires: en [illegible] de Petitfils & Co. procédé en allant examiner les travaux exécutés à cet effet dans les steamboats [illegible] Gen. Pers.

AUX DROGUISTES.

LES Soussignés ont en main 30 grosses de poudre de Seidlitz, 1ère. qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix, par grains, ou sous conditionnaux, pourvus de certaines qu'ils vendront en quantités au gré des acheteurs.

DAVID FELT & Co., dépôt de New York,
10 juil. 42, rue de la Douane.

REÇU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment de bottes et souliers d'été:

Pattes en coutil fin et satinées:
Redingotes de
Pantalons de
Gilets de
Bottes en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en marinos,
Cuville fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de poiche, soie, Foulard, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.

Le soussigné ne [illegible] pas pour vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour de comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leur compte.

VAN. DECAUX,
9 avril—6t No. 75, rue Royale, entre Bienville et Conti.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de veuve Gouffin.—Vente, par le registrateur des Testamens—Samedi huit mai 1846, à une heure de l'après midi à la salle des bains située dans la partie de la Bourse de la Cité faisant face à la rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour de Testamens, le soussigné, ville de la Nouvelle-Orléans en date du 30 juin 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Charlotte Merillon, décédée veuve Antoine Antoine Marie-Joyeuse, les esclaves ci-après décrits, savoir:

BANNON, nègre âgé d'environ 48 ans, boulanger.
ANNA, nègresse âgée d'environ 18 ans, blanchisseuse.
CLAIRE, une jeune nègresse âgée de 16 à 17 ans, domestique de maison.

ODALIE, jeune mulâtresse de 12 à 13 ans, domestique.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les dits billets en cas de non paiement à échéance portera de l'intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'au paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Registre des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, prévenant Ph. Lacoste not. pub.

DAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Joel K. Mead.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes qui peuvent y prétendre, de vouloir déduire, pour et jusqu'à dater de la présente publication, les réclamations lesquelles la compte présenté par Ellen Stevens, exécutrice testamentaire de feu Joel K. Mead, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
21 jr. W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

MESSRS. PLEYEL & Co., de Paris, jaloux de conserver la confiance dont ils jouissent sous le rapport de la qualité des Pianos de leur manufacture, viennent d'envoyer à Paris, dans notre ville, un de leurs meilleurs ouvriers, de leur fabrique pour que tous les Pianos appelés *Piccolos* ou *Pianinos*, auxquels ils ont appliqué un système de construction en fer croisé, dont la solidité n'a pas séjourné, *par l'effet du climat de ces pays-ci*, à ce qu'ils en soupçonnent, soient réparés.

Cet ouvrier, M. Pirsson, vient d'arriver sur l'Alexandre Tousaint, et toutes les personnes qui ont des pianos de cette description sont informées que M. [illegible] dont y faire ses réparations de MM. Pleyel & Co., [illegible] réparations ou changemens à y apporter, et dépouillées pour mettre ces instruments à l'abri des [illegible] et garantir la plus parfaite tenue en [illegible]

[illegible] ROLT FRERES, 76, rue Bienville, qui viennent de recevoir le piano-modèle sur lequel ont été opérés tous les perfectionnements dont M. Pierron doit faire l'application à ceux d'importations antérieures.

TOILE garantie—Un assortiment de toiles à draps et à chemises, ainsi que toile morlaix, bretagnes, estopilles, plaitilles, listados, batiste blanche et écrue, mouchoirs de poche blancs et imprimés, coutils blancs et écrus, napes de table à damas, serviettes, des cotonnades et écrues, lesquels articles viennent directement des manufactures de Silésie en Prusse et sont garantis d'être tout fil, à vendre par J. H. MARTINSTEIN.
18 juil 122, rue Royale.

TEA.—100 boîtes 12 lb. thé poudre à canon,
100 do 13 lb. do Impérial,
100 do 6 lb. do do
100 do 6 lb. do do perlé à canon,
20 caisses poudre à canon et impérial,
20 demi caisses souchon première qualité, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 juil 46, rue Gravier

REÇU et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge Haut Brion, Talance, St. Estèphe et St. Julien.
100 barriques vin rouge, Haut Talance,
50 do do vin blanc, Sauterne et Haut Barsac,
200 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Leoffre Bat.
20 do do vin blanc Sauterne,
200 do de muscat,
200 do fruits à l'eau-de-vie,
50 do de cerises
100 do liqueurs assorties,
1000 paniers salsette en caisses de 25 jaunets,
50 do de vin de Champagne,
2000 boîtes sardine,
25 caisses curaçao,
25 do de maraschino,
5 pièces genièvre de Hollande.
20 jr AUG. MOLIER, 86, rue St. Louis.

BUREAU DE PLACEMENT.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les personnes qui ont besoin de serviteurs et de domestiques, tels que français et autres, qu'il se chargera de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les emigrants qui n'ont pas encore de place et sont embarrassés pour se loger, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes.

17 juin—0jr J. F. HECHLER, 42, rue du Canal.

EN magasin reçu par les derniers arrivages de Marseille:

600 barriques vin de marques Bergasse, Bondel Grousset Begue et Begue aîné,
40 barrils imitation vin Oporto,
50 do do de Madère,
200 caisses vin muscat Frontignant,
200 do do Lunel,
500 milliers bouchons par sacs de 500 et 25 [illegible]
400 paniers bouteilles vides, à vendre par
18 juil CARRIERE, DARAN & Co.

ARTICLES de Bordeaux, en magasin, d'importation récente:

50 barriques vieux vin Médoc,
10 do do Haut Brion et Pauillac ordinaire,
100 do de Montferrand du
100 do Queyriens,
20 demi do St-Clème et St. Julien,
100 barils Sauterne supérieur,
50 do do ordinaire,
30 demi pipes eau de vie de St. Jean de Luz,
20 pipes vieux cognac,
25 do vieux champagne cognac,
30 quarts do do do
100 petites bouteilles 50 gal. chaque, de do.
30 quarts de pipes vieux cognac,
200 caisses château Margaux, Latour, Grum Larose et Brane Mortons.
100 caisses liqueurs assorties en pots de porcelaine sup
50 do do do en bouteilles blanches do.
100 do do do de qualité ordinaire,
100 do do do de Curaçao,
100 do véritable ab ynthe suisse V. L.
50 do Curaçao ordinaire et supérieur et un grand assortiment de groseilles à vendre à gré par CARRIERE, DARAN & Co.
Nos. 11 et 15, rue St. Louis

REÇU par les derniers arrivages de la Havane:
Rs. 600 milliers cigares de qualités assorties, tel que Regalia, Impériales, Canonas, Cumes et 25 et autres espèces de plus petites grosseurs, à vendre à des prix très raisonnables. CARRIERE, DARAN & Co,
18 juil Nos. 11 et 15 St. Louis.

CUIRS à Semelles et à Harnis—Les soussignés ont reçu Cyer le Jacques Dupré des Opelousas:
10 rouleaux cuirs à semelles,
6 do do à Harnis
A vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil Nos. 11 et 15 St. Louis.

FARINE—400 barils farine fraîche en débarquement du steamer Commodore et à vendre par
13 juil BOGERT & HAWTHORN, 38 Nelle Levée.

WHISKEY—104 barils whiskey rectifié en débarquement du steamer Commodore et à vendre par
13 juil MAHARD & BROTHER, 28 Nelle. Levée.

PEINTURES, VINS, FRUITS, LIVRES.

A VENDRE de suite, pour clôture une consignation:
Peinture en huile, vert, bleu et à l'huile,
100 paniers Champagne, bas prix,
Vin rouge en caisses do.
Fruits à l'eau de vie, ananas, fine,
Livres et remans français de 25 à 50 cents le vol.
Huile d'olive,
Nankin de Georgie,
Madère,
80 barils vin rouge, bas prix,
2.0 caisses do. à $1 75,
Eau de vie de Cognac et de Champagne,
Genièvre de Hol ande, 1ère. qualité,
Absynthe, Kirsweasser, &c. &c.
7 jr W M. BERGER, 19 rue St. Louis.

50 Barils rum de la Nouvelle Angleterre,
Quarts de pipes vin d'Oporto,
80 barillets clous, 100 paniers champagne,
1.0 balles tabac, 60 sacs farine,
1 barrique muscades, 14 billes clous de girofle,
200 caisses pipes, 75 filillers cigares de la Havane, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
13 jr 43, rue Bienville

TOILE EMBALLAGE—1000 pièces, en magasin, à vendre par O. HELMIESEGAES,
13 juil 43, rue Bienville.

TOILE A VOILES.—Un assortissement en magasin à vendre par WOOD & SIMMONS,
20 juil 60, rue des Magasins.

CAFE—200 sacs café de Rio, dernièrement reçu à vendre par WOOD & SIMMONS,
20 juil 60, rue des Magasins

VIN DE MARSEILLE.—300 barriques Bergasse et Grousset, à vendre par AUG. MOLIER,
20 juil 86, rue St. Louis.

HUILE DE CASTOR—4 barils nouvellement reçus et à vendre par J. VAIRIN & Co.
20 jr 28, rue Poydras.

FARINE—100 barils farine fraîche, superfine, à vendre par JURTUS BAINES & Co.
20 juil 26, rue Poydras.

POIVRE—200 sacs poivre noir en [illegible] par BOGERT & HAWTHORN,
20 jr 63, rue Gravier

CAFE—15 sacs café de la Havane à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 jr 63, rue Gravier

LARD—40 barriques lard fumé de l'Ouest, consistant en jambons et épaules, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 jr 63, rue Gravier

VINS—50 caisses vins de sherry et madère, et 100 caisses vin rouge de marques supérieures à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
20 jr 63, rue Gravier

FARINE—500 barils farine superfine, marque de choix de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
20 juil 14, rue Poydras.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
20 juil 14, rue Poydras.

SEL—1,000 sel fin et gros de Liverpool à vendre en lots au gré des acheteurs par ALEX. FARR,
21 juil 91, rue de la Commune.

SEL DES ILES TURQUES, de Cadix et de St.-Ubes à vendre en lots au gré des acheteurs par ALEX. FARR, 91, Commune.
20 juil

COUTEAUX à couper le papier en ivoire et en nacre; et autres articles de couteaux de bureaux à vendre par NORMAN, STEEL & Co.,
20 juil 14, rue du Camp.

GENIEVRE [illegible] d'une qualité supérieure, en [illegible] à vendre par J. H. MARTINSTEIN,
18 juil 122, rue Royale.

BUFFA[illegible] Un assortiment de bas et chaussons [illegible] femmes et enfants, à vendre par J. H. MARTINSTEIN,
18 juil 122, rue Royale.

[illegible] barillets et 20 barils saindoux prime en [illegible] par BOGERT & HAWTHORN,
18 juil 63, rue Gravier

[illegible] et Bretagnes, reçus par le brick [illegible] par ROBB,
18 juil 19, rue de la Douane.

[illegible] huile de baleine raffinée, 18 do. do. de [illegible] No. 1; 2000 do. do de graines de lin libre, [illegible] à vendre par JARVIS & ANDREWS,
18 juil 61, rue de la Commune

[illegible] figures des rues Commune et Tchoupitoulas

[illegible] PLOMB et verres à vitres—3500 barillets [illegible] de Philadelphie, 600 boîtes verres à vitres par JARVIS & ANDREWS,
18 juil Encoignure Commune et Tchoupitoulas

[illegible] de qualité supérieure et bien assortie, à vendre par CLASON & VLES,
18 juil 44, rue de Chartres au 1er.

[illegible]—Quelques milliers de sangsues en gros et détail, à vendre à bon marché chez H. CURTIUS
18 juil Exc. de la rue la Course et Tchoupitoulas

[illegible] FLEURS ET GRAINES DE TOUTE ESPECE—[illegible] soussigné l'honneur d'informer le public qu'on trouvera chez lui, rue du Canal, No. 45, un assortissement complet de Semences de toutes sortes, et de graines [illegible] garantit pour les jardins particuliers et pour la [illegible] provenant des quatre parties du monde. Desirant [illegible] le patronage des amateurs de la Nouvelle-Orléans, [illegible] ses offres pour mériter leur confiance, et ceux qui [illegible] seront à lui seront sûrs d'être satisfaits sous le double rapport du prix et des qualités. J. F. HECHLER.

[illegible]—Le soussigné ayant été nommé exécuteur testamentaire de la succession de feu Mr. A. Chatelanat, et toutes les personnes qui doivent à cette succession [illegible] venir payer immédiatement, comme aussi à toutes les personnes qui ont des réclamations à faire à la susdite succession peut devoir, de se présenter pour règlement.
[illegible] JAMES B. BEHN.

[illegible]—Ceux qui ont des marchandises à bord du Robert Fulford, sont priés d'obtenir leurs permis de débarquement et de vouloir recevoir leurs marchandises vis-à-vis l'hôtel de la Monnaie. GEO. GREEN & BROTH.
18 juil 28, rue du Camp.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District et Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui en prétendront concerner, salut:

Attendu que Joseph Frados ayant obtenu à une vente faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans, le propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de notre Cour et la dite vente lui enregistrer le 28me. jour de Juin de Pandre 1840, pour en avoir conformément à l'intention de la Législature de l'Etat de la Louisiane, initiale d'acte pour confirmer les ventes faites par ventes judiciaires, et approuvé le 30 Mars 1824. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées en nom de l'Etat de la Louisiane de la Cour de Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente susdite faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 18me. jour de Juin de l'année 1841, et vente d'un décret de cette cour rendu le 26 de Mars de l'année 1840, dans l'affaire de Jacques Dorville vs. Elsier Marcos, No. 15,914 du docket de cette cour, à laquelle vente il s'est rendu acquéreur pour le prix de 1,000 piastres payable comptant.

Description de la propriété dépuis le transfert judiciaire, savoir:

Un certain lot de terre situé dans la rue Ste. Anne, entre les rues Bourgogne et Dauphine, mesurant au plus grand 40 pieds quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Ste. Anne sur quarante dix pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Temoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 23 Juin 1846.

P. LE BLANC,
Député Greffier.

24 juin—3, en 30j

AVIS AU PUBLIC.

LES certificats de cent soixante actions de la Banque de l'Etat de Louisiane, daté du comme suit et signé les numéros ci-après, savoir:

" Cinq janvier mille huit cent trente, numéro cent cinquante neuf, pour quarante demi-actions, faisant deux mille piastres.

" Dix mai mille huit cent trente, numéro deux cent quatre, pour quatorze demi-actions, faisant sept cents piastres.

" Dix mai mille huit cent trente, numéro mille trois cent cinquante, pour cent trente trois actions, faisant treize mille trois cents piastres.

" Total, seize mille piastres; et se trouvant égarés, n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à la quelle ils appartiennent, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de l'Etat pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.

7 juillet LOUIS SERE, contr.

AVIS AU PUBLIC.

LE certificat de soixante actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du vingt sept septembre mille huit cent vingt cinq, sous le numéro [illegible] cent quatre-vingt douze et faisant sept mille deux cents piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à la quelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de la Louisiane, pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.

7 juillet LOUIS SERE, contr.

PENSIONNAT DES DAMES DE LA RETRAITE,

Pourlès Demoiselles à Pensacola,

Où l'on enseigne le Français et l'Anglais.

CET établissement, agréablement situé et entouré de vastes jardins, offre aux élèves toutes les ressources qu'on peut désirer pour leur récréation et leurs promenades. On y respire un air pur, et les bâtimens sont distribués d'une manière très convenable pour une maison d'éducation.

On donne à l'enseignement de la Religion une importance qu'il mérite. On s'applique à former les élèves à une piété éclairée et solide : cet objet essentiel entre dans le plan d'études de toutes les classes ; nanmoins les distinctions pour les élèves catholiques ; les points particuliers de leur croyance étant enseignés séparément et toutes conversations à ce sujet étant proscrites.

Les autres objets de l'instruction sont : la lecture et la grammaire, surtout en ce qui peut contribuer à leur donner une prononciation correcte et un style aisé, l'arithmétique et la tenue des livres, l'histoire ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, la Botanique, la Géologie, la Concol gie &c et tous leurs ouvrages manuels qui peuvent occuper utilement les momens de loisir. On dirige de plus chaque jeune personne cette carrière exécée d'abord, selon le goût et la volonté des parens ; on s'attache encore à les former aux soins du ménage et à l'amour de l'ordre, de l'économie.

Les élèves trouvent dans une bibliothèque que la maison met à leur disposition tous les ouvrages qui peuvent contribuer à leur former le goût et surtout le jugement ; aussi que dans un cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités tous les spécimen qui rendent cette étude facile et intéressante.

Les exercices de piété et de religion sont journaliers.

La surveillance est exacte et continuelle, on ne perd jamais de vue les élèves, excepté lorsque elles sont en promenade ou elles peuvent recevoir les visites : les autres jours elles sortent en ville pour affaires, ou pour visiter les personnes qui desirent les voir ne soient étrangères et ne puissent pas revenir sur notre foie.

La société n'emploie point de moyens de contrainte ; les élèves les châtiments rigoureux, ni les punitions sévères ; leur emulation excitée avec soin et bien dirigée, fournit presque toujours des moyens efficaces pour les corriger de leurs défauts et leur inspirer le sentiment de leurs devoirs.

Des décorations honorables, des notes avantageuses, des distinctions et des prix libéraux accordés à chaque trimestre à celles qui donnent sous tous les rapports le plus de satisfaction, les prix et les couronnes de la fin de l'année servent d'encouragement à leurs efforts et de récompense à leurs succès. Enfin, on s'applique à faire ressortir leurs ressources même au profit de leur éducation, en saisissant toutes les occasions qui se présentent pour former leur caractère, et leur donner le tact et le bon ton si nécessaire. On leur en fait contracter l'habitude par de petits exercices qui, sous l'apparence d'un jeu, deviennent une source de jouissances dont le fruit est d'autant plus sûr que la forme en est plus agréable.

La partie physique de l'éducation est très soignée. La nourriture est saine, abondante et variée. La santé, la propreté, le bonne tenue des élèves, les secours et les précautions nécessaires à leur âge et à leur tempérament, sont l'objet d'une attention toute part calibre. Dans une maladie grave, les parents seront avertis, les élèves et les remèdes prescrites le plus promptement, sont aux frais des parens.

Le prix de la pension est de $300 par année payable par quartier et d'avance.

Les frais de blanchissage sont $25 par année.

La musique et le dessin extra.

Vacances pendant un mois de la décembre jusqu'au 15 janvier.

Adresser Mme Héry du Jardry, supérieure, à Pensacola, (Florida.)

REFERENCES:

Mr. Portier, Evêque de la Mobile.
Révérend Guinand, Pensacola,
Mr. C. A. Bernard, id.
Mr. J. Innorarity, agent consulaire, Pensacola,
Révérend R. Lewis, marine des Etats Unis.
MM. Wm. Pitts,
Thos. F. Pirse,
Doct. Michel,
Mr. David Jones, N. Orleans.
Mr. Jos. M. White Charleston, Caroline du Sud.

EXTRAIT MEDICAL DE BALSEPAREILLE DU DOCTEUR

CETTE préparation est sans contredit la plus efficace de Salsepareille qui existe. Une bouteille, dont le coût n'est que d'une piastre, produit le même effet qu'un gallon de sirop, tel qu'il est ordinairement préparé, et que deux bouteilles d'un autre extrait. Le docteur Leidy ajoute qu'il la prépare lui-même, et peut par conséquent en garantir les effets. Un grand nombre de médecins de toutes les parties des Etats-Unis l'ont préférée à toutes les préparations de Salsepareille, d'abord à cause de sa plus grande puissance (qui se fait sentir immédiatement) et ensuite parce qu'elle est préparée par un homme qui est à la fois pharmacien et médecin, et qu'elle a été approuvée par les docteurs Physic, Chapman et Jackson. Le soussigné vient de recevoir un envoi de cette préparation, qu'il offre à vendre. G. N. MORISON, 11 rue du Canal,
1er av agent du docr. Leidy, Philadelphie.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Mazart du Havre,

Cordes-ancres métalliques,
Veilleuses do
Bouchons forts double placage, pour les cafés,
Chaudières à vapeur,
Lampes de bureau, cuivre et bronze,
Lampes carcelle,
Chandeliers à verrine, en cristal,
Bougeoires en plaqué et bronze,
Cylindres pour chandelles,
Pates lipsen et autres brilliers pallissandre,
Un assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine et cristal de couleur,
Consommés en magasin—Pendules, vases, candélabres, lampes anglaises, meubles et glaces françaises, services de tables en porcelaine, cristal et plaqué, coutellerie de table &c. &c.

Articles pour les cafés,
Gobelets, carafes, verres à glaces, vases à cerises, verres à bierre et pots à eau-de-vie en Britannia, bouchons plaqués cuillers, &c. &c.

AUSSI—Un grand assortiment de verrerie, de porcelaine blanche, à filet or et à fleurs, à vendre par caisses et en détail. V. & O. VIGNAUD,
20 avril No. 49, rue de Chartres.

250 SACS Café vert de la Havane;
100 caisses Sucre blanc de la Havane;
200 milliers Cigares;
15 barils Cigares en papier;
10 balles Toile à chemises de Russie;
5 dite Toile à voiles;
3 caisses Linge de table, de Béarn;
100 barils Vin doux de Malaga;
90 jarres Huile d'olive pour lampes, à vendre par
30 mai CUCULLU, LAFEYRE & Co.

EXTRAIT DE BAREGES—500 flacons Extrait de Bareges pour bains sulfureux inodores.

Cet extrait, l'avantage de ne pas porter avec lui, cette odeur infecte et repoussante des bains de Barèges artificiels de Sulfure de Potasse, odeur qui n'injecte rien à leur vertu et les rend tant redouter des malades, à vendre par le pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
22 mai 122, rue Royale.

A VENDRE par les soussignés:
200 caisse vin de Bordeaux St. Estèphe,
178 do do St. Julien,
50 do. cerises à l'eau de vie de Badin frères.
63 paniers champagne (marque Jacquesson)
24 do do (de Vitz Jonas.)
36 caisses vin du Rhin (Hockeimer & Markobrenner)
56 doux. guignolet d'Angers 1ère qualité.

LORFILHE & VALETON,
Encoignure Royale & Douane.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés ont reçu tout récemment un approvisionnement complet de conserves, se composant de pâtes de gibiers truffés, extrait de viandes, de commodes champignons, sardines à l'huile, poissons fins auss